Services à la Population

AR PREFECTURE

005-240500439-20161221-2016_117-DE Regu le 04/01/2017



www.ccbrianconnais.fr

Rapporteur : M. Philippe MICHELON Annexe projet de service du SIPS

DELIBERATION N°2016-117 du 21 décembre 2016

OBJET - SERVICE INTERCOMMUNAL DE PREVENTION SPECIALISEE - PROJET DE SERVICE

Le 21 décembre 2016 à 17h00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 15 décembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents: 29

Nombre de pouvoirs : 3

M. Roger GUGLIELMETTI est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents: M. Gérard FROMM, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA (à partir de 17h14), Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER (sauf pour la délibération 2016-117), Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE (sauf pour les délibérations 2016-118 et 2016-119), M. Jean-Louis CHEVALIER (sauf pour les délibérations 2016-114 incluse à la délibération 2016-117 incluse), M. Pierre LEROY, M. Philippe MICHELON, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI

M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM

Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par arrêté préfectoral n°2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de politique de prévention de la délinquance,

Considérant la nécessité, pour le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée, d'établir un projet de service,

Vu l'avis de la Commission Affaires sociales en date du 24 octobre 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 décembre 2016,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 09 décembre 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

 APPROUVE le projet de service du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

0 4 JAN. 2017

Date affichage:
